

**ENSEMBLE**

Ville de Marseille



# RELOGEMENT DE SERVICES LA SÉCURITÉ DES AGENTS AVANT TOUT !!!



25 février 2025

**Le RCM n° 24-41740-DFI qui sera présenté au Conseil Municipal du 28 février 2025 prévoit l'acquisition d'un immeuble pour y installer les différents services de la DPP, une annexe de la PM, et peut-être d'autres services...**



**CET IMMEUBLE EST SITUÉ AUX 16-20 RUE LOUBON DANS LE 3ÈME ARRONDISSEMENT, AU CŒUR D'UN QUARTIER RÉPUTÉ POUR SA DANGÉROSITÉ ET LE NARCOTRAFIC QUI Y A PIGNON SUR RUE !**



**Nos organisations syndicales ne peuvent accepter que des agents municipaux soient exposés à de tels risques au prétexte qu'il s'agit d'un secteur en tension ...  
Les employés municipaux ne sont pas une variable d'ajustement des politiques de sécurité !**

**NOUS AVONS DONC ÉCRIT AUX AUTORITÉS À CE SUJET ...**

Relogement de services municipaux rue Loubon / ALERTE SECURITE DES AGENTS Boîte de réception x

Ensemble CFTC et CFE-CGC <ensemblecgccftc@gmail.com>

À Yannick, meassidon, Aude, Yannick, moi, dialoguesocial, emery,

Monsieur l'Adjoint en charge de la sécurité,

Nous venons d'apprendre que la municipalité serait en passe d'acquiescer un bien immobilier situé rue Loubon, avec l'intention d'y installer des services municipaux, notamment ceux relevant de la Direction de la Protection et de la Prévention (DPP), placée sous votre délégation.

Cette décision nous surprend d'autant plus que ni les organisations syndicales ni les agents concernés n'ont été consultés en amont de ce projet de relogement de services.

Certes, nous comprenons la volonté de l'administration de regrouper au mieux les services municipaux, encore faut-il que celle-ci s'inscrive dans une démarche concertée et constructive, et tenant compte du contexte et de l'environnement de travail qui devient de plus en plus compliqué et difficile pour certains services dans certains quartiers...

Or, force est de constater que le relogement envisagé au 16-20 rue Loubon 13003 ne constitue pas un projet simple et sans risque tant pour la sécurité des agents que pour l'accessibilité du site.

Nous rappelons que le précédent transfert de personnels présentant les mêmes caractéristiques et risques vers l'îlot Allar s'était avéré complexe et ingérable: de nombreux agents ayant préféré demander une mobilité plutôt que de subir un changement contraignant de lieu de travail. Cet exemple tend à démontrer l'échec de telles opérations tant en ce qui concerne la sécurisation du site et de ses accès, mais aussi la motivation des agents pour y travailler. Nombreux sont les postes qui restent encore sans candidature du fait même de la localisation des services concernés... et l'îlot Allar Est un lieu qui paraît serein au regard de la rue la rue Loubon !

Aujourd'hui, bien que les agents de la DPP soient dispersés sur plusieurs sites de la ville, ces implantations bénéficient d'un accès facilité par les transports en commun, et relativement protégé.

La rue Loubon est non seulement difficile d'accès et mais surtout un lieu connu pour son insécurité constante : points de deal, présence de guetteurs et consommateurs de stupéfiants, impacts de balles tendant à démontrer la violence quotidienne...

Nous vous renvoyons d'ailleurs à l'article paru dans Marsactu le 14 novembre 2024 qui décrit cet environnement. On peut citer aussi le commissariat Félix Pyat qui a été de très nombreuses fois la cible de dégradations de vandalisme, et d'agressions, alors qu'il s'agit de fonctionnaire de police nationale III

Les risques pris par les agents dans ce quartier seront d'autant plus aggravés du fait des horaires décalés du CRU, de la division gardiennage. Les agents féminins seront aussi plus exposés aux agressions.

Avant toute décision définitive concernant la relocalisation de personnels municipaux quels qu'ils soient à cette adresse, nous vous demandons d'intervenir auprès du service du patrimoine afin d'étudier d'autres sites plus adaptés.

Dans l'attente de votre retour, nous comptons sur votre compréhension et restons disponibles pour échanger sur ce sujet.

Les représentants des sections CFTC /SNT CFE-CGC Ville de Marseille

CMCI / World Trade Center

2, rue Henri Barbusse

Entrée C, 5ème étage

13001 Marseille

Tél: 04 65 85 97 45

mail du 25 février 2025 16:19 (il y a 0 minute)

**LA SÉCURITÉ DES AGENTS MUNICIPAUX C'EST AUSSI NOTRE COMBAT !**

Ensemble CFTC CFE CGC

CMCI/ entrée C/ 5ème étage/ 2 rue Henri BARBUSSE 13001 Marseille/ ensemblecgccftc@gmail.com

